

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Le pouvoir économique de l'Iboga

**L'EXPLOITATION** de l'Iboga peut générer des revenus importants si elle est bien maîtrisée. La question sera abordée lors de deux importantes rencontres prévues l'année prochaine à Libreville.

Georges-Maixent NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

Le Gabon se dirige-t-il vers une exploitation économique de l'Iboga ? C'est cette idée que les organisateurs

de "l'Atelier national sur la tabernanthe Iboga de Libreville" prévu pour février 2020 et du "Forum international sur la tabernanthe Iboga de Libreville" qui devrait à son tour se tenir en juillet de la même année semblent vouloir placer au centre des débats de ces futures rencontres.

La question a été longuement abordée lors de la réunion préparatoire tenue mercredi à la salle Garden du quartier Angondjé. Plusieurs acteurs engagés depuis la première réunion tenue en juillet dernier et d'autres personnes intéressées par la question se sont retrouvés pour réfléchir ensemble sur les thèmes

à mettre en avant. Convaincus que l'Iboga peut contribuer au développement du Gabon, ils veulent faire des propositions efficaces capables de mettre sur pied une gestion productive et positivement conséquente sur le PIB. "Le commerce de l'Iboga rapporte des milliards de francs dans le monde entier mais le Gabon ne bénéficie pas de cet argent».

«Le commerce de l'Iboga rapporte des milliards de francs dans le monde entier mais le Gabon ne bénéficie pas de cet argent». Dans le cadre de la diversification de notre économie, nous pensons que l'Iboga a une place très importante à jouer qui peut contribuer de manière très significative à l'amélioration des conditions de vie des Gabonais", a indiqué Hervé Omva Ovono fondateur de l'ONG "Idric-Africa". "Nous voulons montrer à la face du monde que l'Iboga qui pousse au Gabon peut être cultivé par des populations qui peuvent s'organiser en coopérative comme on le fait pour le cacao et le café..." a souligné le Pr Henri Paul Bourbrou Bourbrou, Directeur de l'Institut de Pharmacopée et de Médecine Traditionnelle (Iphametra).



Hervé Omva Ovono, Coordinateur de l'ONG «IDRIC-AFRICA» face aux participants.

### Brèves

**Mines** - À l'issue d'une formation de cinq jours sur l'utilisation du logiciel et du contenu ArcGIS pour la création des cartes de haute qualité relativement au cadastre minier, douze (12) agents de la Direction générale de la géologie ont dernièrement reçu leur certificat de participation des mains du directeur de l'entreprise Geocom, Jean Sylvestre Makak. L'objectif était de renforcer les capacités managériales des récipiendaires, de manière à leur permettre de créer des cartes de haute qualité regroupant des données issues des différentes sources, entre autres.

**Océanographie** - LES risques naturels deviennent un enjeu majeur pour la sous-région d'Afrique centrale. La commission océanographique intergouvernementale de l'Unesco (COI-Unesco) vient d'organiser un atelier technique sur la vulnérabilité des zones côtières en Afrique centrale. Ce conclave a regroupé les experts d'Angola, du Cameroun, de la République Démocratique du Congo, du Congo, de la Guinée Équatoriale, de Sao Tome et Principe et du Gabon.

**Changement climatique** - LE groupe interconstitutionnel sur l'adaptation au changement climatique était en conclave à l'hôtel Palm d'Or. La rencontre visait la validation des rapports des consultants et l'adaptation au changement climatique. Il s'agissait également pour les experts, de formuler des suggestions et autres recommandations y liées, dans la perspective de les enrichir et de les finaliser. Mais aussi de s'accorder sur les orientations de la stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques.

Rassemblées par JM

## Assurances : comment redynamiser la Fanaf

GMNN  
Libreville/Gabon

L'administrateur directeur général de la SCG-RE et président de la Fédération gabonaise des sociétés d'assurance (Fegasa), Andrew Crépin Godwock, a pris part, dernièrement, aux travaux du 5e forum des Marchés qui s'est tenu à Yaoundé au Cameroun dans le cadre de la Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines (Fanaf). Quatre thèmes ont été développés. À savoir : Le traité Cima, quel bilan après 25 ans de mise en œuvre ; Le traité Cima à l'épreuve des mutations de l'écosystème juridique, économique ; L'efficacité, indépendance et autonomie de l'organe de supervision et de ses relais ; La mise en place d'une législation porteuse de développement pour les marchés et de stabilité pour les acteurs.

Ces assises étaient convoquées notamment pour faire la relecture du traité Cima et voir quelles orientations donner aux Marchés après 25 ans de sa mise



Andrew Crépin Godwock, président de la Fegasa.

en œuvre.

Association professionnelle dont le siège est basé à Dakar, la Fanaf a été créée le 17 mars 1976 à Yamoussokro, en Côte d'Ivoire pour répondre à l'étroitesse des marchés. Mais aussi de favoriser la création de sociétés d'assurances purement locales avec des capitaux entièrement ou partiellement africains.

Au 15 février 2018, la fédération regroupait quelque 214 Sociétés dont 53 entreprises Vie ; 137 non-Vie ; 19 sociétés de Réassurances, 4 fonds de garantie automobile (FGA) et 1 société crédit / caution opérant dans les 29 pays membres dont le Gabon. Le Gabon abritera la prochaine session de la Fanaf en février 2020 à Libreville.